

## **Conférence de presse**

### **Consultation MEI**

29 mai 2015, Berne

*Seul l'exposé prononcé fait foi*

## **Intervention de Jean-Marc Demierre Président de la Fédération vaudoise des entrepreneurs**

Mesdames, Messieurs,

C'est d'abord en tant qu'entrepreneur que je prends ici la parole. Mes inquiétudes sont ainsi naturellement tournées vers les conséquences pratiques de cette nouvelle loi sur l'immigration dite « de masse », sur le quotidien de nos métiers.

Partons d'un constat simple et tangible : la part d'étrangers dans le bâtiment représente aujourd'hui 34%. Autant dire que nous avons besoin de ces personnes pour construire vos logements et infrastructures !

En tant qu'entrepreneur, je ne souhaite pas revivre la situation des contingents. Pratiquement, ces contingents étaient compliqués, ils favorisaient certains secteurs économiques au détriment d'autres, ils empêchaient de recruter les bonnes personnes au bon moment et surtout ils favorisaient le marché parallèle et l'engagement de travailleurs au noir.

Par exemple, dans mon entreprise, j'ai vécu la situation des années 1990-2000 où nous ne pouvions pas développer nos activités par l'impossibilité d'engager la main d'œuvre nécessaire.

On peut craindre légitimement la contrainte de la politique des quotas, et ceci d'autant plus que ceux-ci seront principalement octroyés en faveur des multinationales et des emplois à forte valeur ajoutée; la construction ou l'hôtellerie n'obtiendront que les miettes. Aussi, la pénurie de main d'œuvre risque bel et bien de s'aggraver, avec un fort risque d'abuser de l'engagement d'étrangers pour moins de quatre mois, hors contingent, ce qui favorisera le travail non contrôlé.

Dans les faits, nous sommes doublement pénalisés: non seulement la politique des contingents est extrêmement contraignante, mais nos concurrents étrangers pourraient venir chez nous, eux, sans limitation de main d'œuvre. Bonjour la concurrence déloyale !

Dans les métiers de la construction, nous nous engageons en outre à former, dans les meilleures conditions possibles, des apprentis dans plus de 25 métiers. Nous recrutons un maximum de main d'œuvre qualifiée locale. Mais notre croissance impose un rythme de travail soutenu, que nous ne pouvons tenir qu'avec l'appui de main d'œuvre étrangère. Rien que pour le canton de Vaud, nous sommes appelés à construire environ 5'000 logements par an, durant les 10 prochaines années, ainsi

que d'importantes infrastructures publiques, afin d'améliorer, rappelons-le, la qualité de vie de chaque citoyen.